

REVUE BELGE  
DE  
NUMISMATIQUE,

PUBLIÉE

SOUS LES AUSPICES DE LA SOCIÉTÉ ROYALE DE NUMISMATIQUE.

DIRECTEURS : MM. LE V<sup>ic</sup> B. DE JONGHE, G. CUMONT ET A. DE WITTE.

1895  
CINQUANTE ET UNIÈME ANNÉE.



BRUXELLES,

J. GOEMAERE, IMPRIMEUR DU ROI,

*Rue de la Limite, 21.*

1895

## LES APPELLATIONS MONÉTAIRES

SUR LES

### MONNAIES DU MOYEN AGE

---

Nous sommes accoutumés à voir figurer sur nos monnaies leur valeur : 20 M(ark), 1 Mark, 1 Thaler, 20 francs, 1 franc, 1 lira, one shilling, 1 rouble, etc., bien que le métal, la grandeur de la pièce et la diversité de l'empreinte semblent suffire pour l'indication de la valeur, du moins dans le pays d'origine. Il en était autrement aux temps passés.

Dans l'antiquité, nous savons que, sur les monnaies grecques, les dénominations de leur valeur ne s'y trouvent inscrites que bien rarement et seulement dans les siècles postérieurs (δίδραχμον, ὀβολός, ἀσσάρια τρία, etc.). Cependant, des abréviations pour indiquer les valeurs minimales, souvent difficiles à distinguer autrement l'une de l'autre (diobole, trihémiobole, tritetartemorion, hémiobole, etc.), se rencontrent fréquemment, surtout dans le Péloponèse. (Voy. nos *Grundzüge der Münzkd.*, pp. 22, 68, 70, 73-77.)

A Rome et dans les autres États italiques, où régnait le système de l'As, on marqua les mon-

naies d'un I (as), d'un S (semis), et d'autant de globules qu'elles contenaient d'onces ( $1/12$  d'as), et, de même, on signa, après l'introduction de l'argent, les deniers de X (10 as), les quinaires de V et les sesterces de II S, comme on employa pour l'or les chiffres LX, XXXX et XX. Mais, sous l'empire, ces marques de valeur disparurent entièrement, sauf les II sur les dupondius (double as) de Néron, car les diverses monnaies en or, en argent et en bronze se différenciaient tellement par leur grandeur, qu'il était tout à fait impossible de les confondre l'une avec l'autre. Dans l'empire d'Orient, au contraire, l'usage de chiffres, tant grecs que latins, comme indice de valeur, régna du vi<sup>e</sup> au ix<sup>e</sup> siècle, du moins sur le bronze.

Le moyen âge suivit d'abord l'exemple donné par l'empire d'Occident, et, jusqu'au xi<sup>e</sup> siècle, nous ne trouvons, à une exception près, non seulement aucune appellation de valeur sur les monnaies, mais pas même de marque indiquant cette valeur, excepté sur quelques pièces des Ostrogoths et des Vandales.

D'ailleurs, après la réforme monétaire de Pépin le Bref et de Charlemagne, le danger de se méprendre sur la valeur d'une monnaie était encore amoindri et réduit presque à rien, car c'était l'argent qui servait de seul étalon, et outre le denier qui, dès Charlemagne, représentait  $1/240$  de la livre, on ne frappait que bien rarement l'obole, la moitié du denier, tandis que le sou

(Solidus, Schilling), de 12 deniers n'était que simple monnaie de compte. Ce système monétaire fut longtemps en vigueur dans la plus grande partie de notre continent; il l'est encore aujourd'hui dans la Grande-Bretagne, où la monnaie d'or, la livre (pound), correspond à 20 shillings de 12 pence.

Le mot DENARIUS (en allemand, Pfennig) fait déjà sa première apparition sur un denier mérovingien du VII<sup>e</sup> siècle, à la légende : LVGDVNO. DINARIOS, puis il disparaît et ce n'est qu'au XI<sup>e</sup> siècle que nous le rencontrons, en Flandre, où Baudouin IV (989-1036) forgea le BONVS DENARIUS, et où son successeur, Baudouin VII, (1111-1119) émit ces pièces parlantes : EGO SVM DE(narius). Quelques rares deniers du duc Bernard II, de l'atelier de Jever, laissent lire GEFRI DENARII, et une monnaie liégeoise, d'Adalbéron I<sup>er</sup> (1121-1128), porte l'inscription DENARIS. Un fait tout exceptionnel nous est présenté par la plus ancienne légende monétaire conçue dans l'idiome allemand : HIR STEID TE BISCOP. *Rev.* IELITHIS PENINC; cette légende nous annonce que la monnaie est épiscopale (de Magdebourg) et issue (environ 1050) de Gittelde. Le même siècle nous a fourni une pièce, le denier d'Olaf Kyrre ? roi de Norvège, où le monétaire Askel se vante : ASKEL O BENEK THEN (Askel possède ce fenin).

Au XII<sup>e</sup> siècle, le mot en question devient plus

fréquent ; nous voyons en Pologne, sous Boleslas III (1102-1139) : DVCIS BOLEZLAI. *Rev.* DENARIVS et DERAIVS ; sur une monnaie de Henri le lion HAINRIVS DVX DENARI et sur une autre à peu près contemporaine, de Stade : STAETEN DENARI. Et comme on ne différenciait pas les deniers bilatéraux des uniface, les soi-disant bractéates, la même désignation « denarius » est aussi habituelle sur les bractéates suivantes (du xii<sup>e</sup> siècle) : FRIDERICVS IMPERATOR MVLEHVSIGENSIS DENARIVS, WICMANNVS ARCHIEPISCOVVS HALENSIS DENARI, IACZO DE COPNINC DENARII, BERNHARDVS DENARIVS COTNE, BERNARDI DENARI, BENHRDVS SVM EGO DNHARIVS, BERNHARDVS SVM EO DEN, HAREMAN CT DENARI (Orlamünde), MERODIVS DENARI (Falkenstein), WALTTERVS DENARIVS EST ISTVVC (Arnstein).

La Terre-Sainte contribue à cette nomenclature par deux exemples : DENARIVS. *Rev.* IOPPEN-SIS, et la légende française le DENIER. *Rev.* DE SEETE (Sidon). Elle nous fournit aussi l'équivalent du denier, la DRACHME grecque, qui, connue sous la forme « tram » dans la numismatique arménienne, se voit uniquement dans la légende latine de la fameuse monnaie d'Accon (de 1191?), laquelle porte : SEPVLCHRI DOMINI. *Rev.* DRAGMA ACCONEN (Schlumberger, *Orient latin*, pl. XX, 3).

Ici s'arrête l'emploi du terme denier au sens propre du mot, c'est-à-dire désignant le 1/240 de la livre. Mais en allemand, du moins, ce mot Pfenning tient lieu quelquefois de « monnaie » en général, probablement parce qu'il remonte jusqu'à un temps, où, excepté les rares oboles, on ne connaissait pas d'autre monnaie. C'est ainsi qu'on le voit sur deux pièces de fabrique silésienne, dont l'une avec le nom de Posnanie (*Friedensburg Schlesiens Münzgeschichte*, n<sup>os</sup> 440, 633). Dans le même sens, il se lit encore sur quelques thalers du xvi<sup>e</sup> siècle de Batenbourg, de Thoren, de Nimègue et de Riga, (Madai, 1944, VAN DER CHIJS, *Leenen van Brabant*, pl. XVII, 9, XIX, 25 28, Madai 2295, 2324), tantôt en latin (denarius), tantôt en allemand (Pening). Et c'est dans le même sens que nous autres Allemands parlons encore aujourd'hui du « Peterspfennig (denier de Saint-Pierre), d'un « Schaufpfennig » (médaille) et d'un « Nothpfennig » ou « Nothgroschen » (poire pour la soif), et parfois il est question d'un « gulden Pfenning », que les états présentent au prince.

Bien que l'usage du mot « denarius » soit assez rare, il est singulier que celui de sa moitié, l'OBOLE, fasse presque entièrement défaut. Ce n'est qu'au XIII<sup>e</sup> siècle que nous rencontrons dans la Hongrie l'OBVLVS. *Rev.* BELE QVARTI (1235-1270) et, plus tard encore, le mot obolus paraît en France, tandis que son équivalent, l'allemand HELLER, ne se voit qu'une seule fois, à

Neisse (en Silésie), sur une pièce du roi Venceslas, inscrite *Uicifer bell(er)*.

Dans les temps postérieurs, où la cité de Metz a signé ses 1/4 de denier de *QVARTVS DENAR*, on n'était plus limité au denier et à l'obole, car, entre temps, une grande réforme s'était opérée, presque simultanément, en Italie et en France, parce qu'évidemment le denier et sa moitié ne suffisaient plus aux besoins. On frappa donc à Florence, en 1252, le premier *FLORIN D'OR*, en valeur de la livre de 240 deniers, et, à peu près en même temps, saint Louis introduisit (1268?) en France, le gros tournois qui représentait le sou (*Solidus*, *Schilling*) ou bien 12 deniers. Ces deux espèces acquirent bientôt une grande faveur et une circulation très étendue, ce qui donna lieu à une foule d'imitations, mais celles des gros tournois se limitèrent aux Pays-Bas, aux provinces rhénanes et à la Westphalie, tandis que le florin envahit toute l'Europe, à l'exception du Nord et de l'Est.

Ces florins portent rarement dans leurs légendes le mot *FLORENVS* ou *FLORINVS*; nous ne nous souvenons que des exemples suivants : (Cambray) *FLOR · CAPI · CA*, *FLOR · EPI · CA*, *FLOR · PSV · CA*, (Caretto?) *FLOR · EX · CHA*, (Lübeck) *FLOR · LVBIC*, (Mayence, Gerlac) *FLORI · ELTEV*, (Orange) *FLORI · AVRA*. Et plus tard, lorsque le type primordial de la fleur de lis et de saint Jean-Baptiste fut abandonné, les florins du nouveau

type furent marqués par Guillaume V et par Albert, comtes de Hollande (1346-1404) des mots FLORINI DE HOLAND ꝛ ZEL, par Jean évêque de Liège (1389-1418) de FLORINI DE SCI TRVDONE; enfin, par les Messins de FLORENVS CIVITATIS METENSIS.

Il en fut différemment d'une autre monnaie d'or de la même valeur, mais d'un type autre, inventée, trente ans plus tard, par le doge vénitien Jean Dandolo (1280-1269), le zecchino. Ce nom ou celui de ducat, qu'on lui donna probablement à cause de sa légende : « sit tibi Christe datus quem tu regis iste ducatus », entourant l'effigie du doge agenouillé devant saint Marc, ne se trouve nulle part au moyen âge, et ce n'est qu'au xvi<sup>e</sup> siècle que le mot « ducatus » apparaît sur des pièces d'un tout autre coin. Car, chose singulière, le florin alla toujours en diminuant, pas de poids, mais de titre, de manière que le soi-disant « florin rhénan » du xv<sup>e</sup> siècle, frappé principalement par les quatre électeurs rhénans, n'avait plus què trois quarts de la valeur primitive, et maintes espèces des Pays-Bas, surtout de Liège, restent encore beaucoup au-dessous de ce niveau, tandis que le ducat, au contraire, conserve toujours sa valeur primitive.

Le grand mérite de saint Louis, comme nous l'avons vu, fut l'introduction d'une monnaie de 12 deniers ou d'un sou, qui, frappée à Tours, est connue sous le nom de GROS TOURNOIS (en allemand Turnose). Ce gros porte généralement la



légende TVRONVS CIVIS (cité de Tours), même sur la plupart des nombreuses imitations qui ne tardèrent pas à surgir dans les pays limitrophes de la France, et qui persistent par exemple, à Francfort, jusqu'au xvi<sup>e</sup> siècle. Mais ce « turonus civis » n'est pas réservé au gros exclusivement, il se trouve aussi sur les deniers, de sorte qu'il n'est proprement pas un indice de valeur. Aussi le voyons-nous remplacé sur bien des contrefaçons étrangères, tant par le nom du prince (Romanus imperator, Adolpus comes, Walramus com, Wilh. comes, Turonus ducis, etc.), que par celui de l'atelier (moneta Andwp, Essein, Leinp, Ratin, Remagn, ou terra de Mote etc.)

Quelquefois, par contre, on se servit en Allemagne du « Turonus » pour désigner l'unité de 12 deniers, par exemple Turon Tuicn (Deutz), Turon Franc (Francfort), Turon de Mote, etc. C'est dans ce sens de 12 deniers que le vocable de gros ou GROSSUS fut employé constamment en Allemagne, dès que le roi Venceslas II de Bohême frappa, en 1300, à Prague, les premiers sous, appelés gros. De là, le gros fit son tour dans la plus grande partie de l'Empire, et la plupart d'entre eux imitaient la légende du gros bohémien GROSSI PRAGENSES, tantôt au pluriel comme sur le prototype, tantôt au singulier. Le gros avait même trouvé grâce en Pologne : voir les rares gros de Casimir le Grand avec GROSSI CRACOVIENSES.

Outre les gros de Misnie signés GROSSVS MARCH MISNENSIS, et de Brandebourg, avec GROSSVS NOVVS BRANDEBVR ou HAVELBERGE, KOINGSBER, ROTENAW, il faut citer les gros de Hesse avec GROSSVS LANTG (ou LANTGRAVI) HASSIE (ou DE H) et GROSSVS NOVVS CASSELLENS, ceux de Brunsvic avec GROSSVS DVX BRVNSVICENS (ou DVCIS BRVSWIRC), GROSSVS NOVVS HELDENIS (Salzderhelden), GROSSVS WIL ET VRE DVS BRS, GROSSVS WIL DVX IN BRV. ET LVN, GROSSVS FREDERICI DVCIS, GROSSVS HEINRICI DVCIS IN. Puis, nous lisons : GROSSVS NOVVS CV. ANHALT, GROSSVS NOVVS ERFFORDIEN (1468), GROSSVS COMITIS IN HENBERG, GROSSVS NOVVS KONIGISSEENSIS (1493, Schwarzbourg), GROSSVS QWEDLEBVRGENSSIS, GROSSVS STOLBERGENSIS, GROSSVS SVEIDNICENSIS, GROSSVS W RATISLAVIENSIS et CARNOVIENSIS (Jägerndorf, du roi Mathias).

A côté de ces pièces de l'Est de notre patrie se rangent quelques-unes de l'Ouest, nommément de Cologne : GROSSVS BERG (Rheinberg) et GROSSVS TVICIS (Rupert), GROS TVICIE 1489, GROSSVS RENES TVITIENS 1505, GROSSVS CIVITATS COLONI; puis d'Essen : GROSSVS BORBEC, de Clèves : MONETA NOVA GROSSVS CLEVE et GROSSVS WESALI; de l'Alsace : GROSSVS ARGENTINENSIS et GROSSVS NO

COLMARIE; de Lorraine : GROSSVS METE et GROSSVS NANCES (Jean I); de Brabant : MONETA NOVA GROSSI TIECTENS (Venceslas et Jeanne). GROSS · RO · RG · Z · PHI · AR · DV · AV · BG · BR et GROSSVS RO · REGIS Z PHI · AR D · A · CO · HO · . A la dernière pièce, van der Chijs (Hollande, 511, pl. XIX, 25, 26) en rattache une autre, qu'il présume en être la moitié (halve groot), sans en pouvoir interpréter la légende SEXTV · PL · SIMPLEX GRIFONI · NOIAT. Mais ne faut-il pas lire : sextuplex (denarius)? de manière que ça serait en effet la moitié du gros. Dans ce cas, la légende serait assez bizarre : si elle nous révélait de plus, que le gros entier (simplex) porte le nom de griffon : le griffon, dont nous parlerons tout de suite est uni à notre grossus et au « sextuplex » par la légende inusitée du revers : « Deum plus ama quam argentum ».

Quant aux subdivisions du gros marquées comme telles, nous ne connaissons qu'un seul exemple du SEMI-GROSSUS, si fréquent à Metz au XVI<sup>e</sup> siècle, savoir : le SEM. GROS. VAREN de l'évêque Louis de Verdun (1420-1430); le petit gros (GROSSICULUS) de Cologne : GROSSICVL' · CIVITAT · COLONIENSIS semble être le même nominal. Il est à remarquer que le mot « grossus », sur les monnaies, n'équivaut pas toujours à l'unité valant 12 deniers : ce fait est prouvé par les pièces déjà citées de Venceslas et Jeanne (brijman et 1/2 brijman, de Maestricht), sur lesquelles on lit

également GROSSI, quoique l'une (van der Chijs, pl. X, 9), représente précisément la moitié de l'autre (*l. c.* n° 7). Il en est de même pour le GROSSVS CITATS COL (Cappe Col., 1251, pl. V, 75), qui pèse exactement la moitié de tant d'autres du même type (*l. c.*, 1247-1250) et se distingue d'eux, en outre, par son diamètre beaucoup plus petit. Et la numismatique silésienne nous fournit encore d'autres preuves : de Glogau et de deux autres localités il nous reste, en effet, des pièces signées GROSSI qui ne sont nullement de vrais gros (Friedensburg, *l. c.* 468, 470, 625), de même que le GROSSVS FRIBVRG BRIS 1499, qui est plutôt un teston (Dicken) et le GROSS · RO · RC etc., déjà mentionné, qui paraît être un demi-griffon (1/2 sou). Nous voyons donc, que « grossus » aussi bien que « denarius » sont des termes employés parfois pour « moneta » ou monnaie épaisse en général, et c'est dans ce sens que nous parlons en allemand d'un « Nothgroschen » comme synonyme de « Nothpfennig », que les premiers Thalers furent appelés « Güldengroschen », c'est-à-dire gros en valeur d'un florin d'or, et qu'une rare pièce quadrilatérale (Klippe) du module d'un thaler s'appelle elle-même SCHAW GROSCHEN DER STADT GVBEN ZV EHREN GEMACHT.

Pour en finir avec le gros, il est bon de remarquer que le Groat anglais, frappé dès Édouard III, n'est nullement le gros ou sou, mais seulement la pièce de 4 deniers esterlins; le vrai gros de

12 deniers sous l'appellation de « Shilling » ne date que du règne de Henri VII.

Quoique le gros représente le sou de 12 deniers, ce mot sou (*Solidus* ou *Schilling*) ne se rencontre qu'en peu de cas et très tard dans l'Allemagne méridionale; nous lisons ainsi : *MONETA NOVA ARGEN MAIORVM SOLIDORVM NOVIFORENSEM* (Neumarkt), *MEDIVS SOLIDVS NOVIFORENSEM*. *Rev.* *SOLIDORVM NOVIFORENSEM SOLIDVS... TR · IN OTING* 1499, *SOLID · FRIDRI · MARCH BRAN* 1513. *Rev.* *MONETA ARGEN MAIOR SWOBACH, SOLIDVS NVREMBERGENSIS*. *Rev.* *MONETA ARGENTA MAIOR, SOLIDVS CIVITATIS NVREMBERG*. *Rev.* *MONE NOVA ET MAIOR ARGENTE*. Nous avons enfin aussi un *MEDIVS SOLIDVS NVRNBERG*. *Rev.* *MONETA NOVA ARGENTEA MINO'* et *MEDIVS SOLIDVS BVRGRAVI*. *Rev.* *MONETA NOVA ARGENTEA MINOR* (de Frédéric et Sigismond, — 1495). La valeur du sou est déjà fort amoindrie dans le *SOLID · NOVVS TREVE* de l'archevêque Werner (1388-1418).

Les Pays-Bas ont émis quelques espèces signées du nom de *PATARD* et de *GRIFON*, qui ne sont autres que le sou; nous en avons de Brabant et de Hollande, du règne de Maximilien et Philippe, savoir : *DVP · PATARD · FAB'CAT · I · BRA · 1482* et *DENARI · SIMPLEX · NOIAT · GRIFO* (Brabant), *DENARI · SIMPLEX NOIAT GRIFONVS* (Hollande). Ces griffons, marqués d'un seul

griffon, nous apprennent en même temps que d'autres monnaies des mêmes princes au type de deux griffons sont de doubles sous ou doubles griffons.

Aux gros se rattachent des petites pièces, les PARVI, dont douze font un gros, ce sont donc proprement des deniers : on en connaît pour la Bohême et la Misnie, à la légende PRAG · PARVI (de Venceslas II) et PARVI (ou PVI) MISNEN-SES (de Frédéric 1291-1324).

En même temps que ces deniers « parvi », on frappa abondamment dans les Pays-Bas et le Nord-Est de l'Allemagne des deniers à l'imitation des pennies anglais, qui circulèrent en Allemagne sous le nom d'ESTERLINS ou d'ENGLISCH (ANGLICUS). Les plus anciens sont des copies serviles du prototype, les esterlins des rois Henri III et Édouard I-III, à la tête couronnée de face ; au revers, croix cantonnée de douze globules (besants) ; ils ne portent jamais l'indication de leur valeur, mais, lorsque plus tard on abandonna l'empreinte originaire et qu'on garda seulement la croix du revers, pour créer à la fin un type tout à fait nouveau, on mit sur ces esterlins et ces Englisch nouveaux la légende STERLIN · TREV (Werner de Trèves), et ANGLIC · FRANCFORDEN.

Jusqu'ici nous avons entièrement négligé la France, parce qu'elle marche isolément. Mais elle contribue puissamment à notre registre. Philippe IV, le Bel nous a laissé le ROYAL PARISIS DOU-

BLE : MONETA DVPLEX REGALIS, le petit ROYAL parisis : REGALIS, le BOURGEOIS FORT : BURGENSIS FORTIS, le BOURGEOIS SIMPLE et la MAILLE BOURGEOISE : BVRGENSIS NOVVS, Charles IV, le Bel, le DOUBLE PARISIS : MONETA DVPLEX, Philippe IV également la MONETA DVPLEX, la MAILLE POITEVINE : MEAL PETITA, le PETIT TOURNOIS : PARVVS TVRONVS, Jean-le-Bon le GROS BLANC (à l'étoile) : MONETA DVPLEX ALBA, outre le « burgensis fortis » et la moneta duplex de ses prédécesseurs, Charles V, l'OBOLVS...., Charles VI, le GROSVS TVRONVS, le DVPLEX TVRONS FRACIE, le PARI-SIVS DVPPLEX, la maille à la légende erronée OBOLVS CIVIS (copiée du Turonus civis), l'OBOLÉ PARISIS : OBOLS FRA, Henri VI, le PETIT BLANC TVRONVS TRIPLEX FRANC et la maille : OBOLVS CIVIS, Charles VIII, enfin, est à nommer pour son denier singulier DENARIVS VNVS MA.

Passons aux baronnales. Verdun a la MONETA DVPLEX sous l'évêque Hugues 1351-1361, la MONETA DVPLEX LEGALIS d'Henri IV 1314-1349, de fort mauvais aloi, qui n'est qu'une contrefaçon de la moneta duplex Regalis de Philippe-le-Bel. Et la moneta duplex se trouve aussi dans Le Maine : ANIEVNS (angevins) DOVBLES, dans l'Aquitaine (Édouard III), à Cambray (Robert II 1368-1372), à Bar (Henri IV 1337-1344, Robert 1352-1412), le BVRGENSIS FORTIS, en

Lorraine (Ferri VI 1312-1328) etc. Humbert II, le dauphin (1333-1349), nous a laissé un DOUZAIN : DOSINI DALPHINAL, un SIXAIN : SISENI DALPHINALS et deux pièces (de mauvaise conservation) avec DVPL.....DALPS et..... GROSS·OBOL. La Bourgogne, voisine du Dauphiné, se distingue par une abondance hors ligne : outre la MONETA DVPLEX, le DVPLEX TVRONVS BVRGODIE (de Philippe-le-Bon), et les DIGENOIS DOVBLES, outre AVXONA (l'atelier d'Auxonne) DVPLEX, AVSONA OBOLVS et le DENIER S. LAVRENCI (Saint-Laurence-lez-Châlon) nous faisons la connaissance d'un nom nouveau, l'ANGROGNE, qui d'après Mantellier (*Revue numismatique [française]* 1845, p. 52) jouait dans les parties du duché, qui ne relevaient pas de la France, un rôle analogue à celui du denier de France. Il fut appelé aussi ANSERNA; nous avons MONETA ANGROGNIE et ANSERNA DE AVXONE (Jean-sans-Peur), ANSERNA DE S. LAVRENCI (Philippe le Bon) et (du même duc) MEDIA ANSERNA. La monnaie forte est désignée comme telle sur deux pièces de Guillaume III comte de Hainaut (1356-1389), le FORS(?) : MONETA FORTIS VALENCENENSIS, et le tiercelé ou PETIT FORS : MONETA FORTIS VALENCE.

Dans les autres pays, la moisson est moins ample. Les îles britanniques sont tout à fait arides. Le Portugal a son CRVZATVS ALFONSI QVINTI REGIS (1438-1481), l'Espagne, la Pou-



GEOISE de Lérida : PVGESA DE LERIDA, monnaie connue aussi dans le sud de la France, à Puy : POIES. *Rev. DEL PVEI*, c'est-à-dire Pugeoise du Puy, et dans la Terre-Sainte, à Accon (Saint-Jean d'Acre), où Henri de Champagne (1192-1197) forgea la PVGES · DACCON.

En Italie, ce n'est que de la Sicile que nous avons à parler. Le roi Roger II frappa, en 1140, à Palerme une petite monnaie d'argent, le TIERS DE DUCAT : TERCIA DVCALIS, mais à son petit-fils Guillaume II le Bon, 1166-1189, nous sommes redevable de quatre pièces d'argent énonçant leurs noms : l'APVLIENSIS et son tiers : TERCI' APVLIENSIS, puis la MEDIA TERCENARII et la QVARTA TERCENARII. Et si nous marchons vers l'extrême Est, en Russie, nous trouvons la DENGА (en argent) Mojaiskaa, d. Pskowskaia, d. Resanskaia, et le POULO (de cuivre), P. Moskowskoe, P. Nowogoroda, P. Periäslawska, etc.

Nous voilà arrivé à la fin du moyen âge. Sa dernière action fut la création du THALER qui date de l'an 1484. Son nom latin « Uncialis », tiré du poids, ne se lit jamais sur ces monnaies, mais nous avons sinon le nom originaire allemand de « Guldengroschen », c'est-à-dire monnaie en valeur d'un florin rhénan, du moins sa périphrase dans la légende du thaler de Jean Rode, archevêque de Brême, de 1511, MONETA NOVA STATUS FLOreni Renensis.

Enfin, dans les villes « wendes », Hambourg,

Lubeck, Lunebourg et Wismar, où régnait l'étalon du MARC DE LÜBECK, on frappait, au commencement du XVI<sup>e</sup> siècle, des pièces ressentant encore tout à fait le moyen âge qui s'annoncent comme pièces d'un marc, d'un demi-marc, d'un tiers et d'un quart de marc, par leurs légendes : STATVS MARCE LVBCE (Hambourg), STATVS MARCE LVBICENSIS 1506 (Lunebourg, Wismar), SEMIS MARCE LVBCE (Hambourg), SEMIS MARCE LVBICENSIS 1506 (Lubeck), TERNARIVS MARCE HAMBVRG, TERNARIVS MARCE LVBICENSIS (Lubeck), TERNARIVS MARCE LVNEBVRG, QVADR' MARCE LVBICE (Hambourg) et QVADRANS MARCE LVBICEN 1506 (Lubeck).

Pour résumer, nous voyons que la plupart des noms de monnaies qui nous ont été transmis, tels que : agnel, mouton, botdrager, brijman, drieland, vierlander, klinkaert, snaphan, tuin, briquet, bugne, coquibus, knapkoek, lion, Bauerngroschen, Weissgroschen, Witten, Vinkenogen, teston, maravédis, etc., sont étrangers aux légendes des monnaies, aussi n'étaient-ils, sans doute, en grande partie, que des sobriquets, des termes vulgaires, comme par exemple le mot « Behm », qui, encore de nos jours, est en usage en Silésie pour « gros », ancienne réminiscence de son origine bohémienne, l'anglais Bob (Robert), pour shilling, et quantité d'autres.

Et si nous passons en revue nos monnaies,

nous nous apercevons de la rapide altération du poids et du titre, fait qui, perceptible pour toutes, est surtout manifeste pour le gros, qui, dès le siècle passé, était devenu en Pologne une pièce de cuivre, comme le sou (Solidus) l'était déjà un siècle plus tôt en Lithuanie.

En terminant, il nous faut insister sur ce que les monnaies par leurs légendes peuvent facilement nous induire en erreur; nous avons déjà remarqué que les termes *denarius* et *grossus* n'ont pas toujours le sens technique que l'on serait tenté d'y voir, il en est de même du *BVRGENSIS NOVVS*, qui, sous Philippe le Bel, sert de légende tant au bourgeois simple, qu'à la maille; du déjà mentionné *GROSSVS CITATS COL* qui se lit également sur les gros entiers et les demi-gros. La même chose a lieu pour le brijman de Venceslas et Jeanne, qualifié, de même que sa moitié, de : *MONETA NOVA GROSSI T(RA) IECTENS(IS)*. Le mot *ducat* aussi, inconnu sur les monnaies du moyen âge, figure sur une pièce large (30 mill.) de 3 ducats : *PHS · D · G · HISP · Z · REX COM ZEL* · aux effigies de Ferdinand et Isabelle. Ainsi, il faut prendre garde de ne pas inférer trop de ces légendes, le plus souvent si instructives, mais parfois aussi quelque peu trompeuses.

Nous serions heureux de trouver un continuateur pour compléter et perfectionner ces études.

H. DANNENBERG.

Berlin, octobre 1894.